**CORPORATION DU**

# CANTON D’ALFRED ET PLANTAGENET

**TITRE** : Préposé à l’entretien des parcs et infrastructures récréatives

**SERVICE** : Parcs et Loisirs

**SUPERVISEUR** : Directeur des parcs et loisirs, Superviseur à l’entretiendes installations récréatives.

**Définition Générale**

Sous la supervision du Directeur des parcs et loisirs et du Superviseur à l’entretiendes infrastructures récréatives, le préposé à l’entretien des parcs et infrastructures récréatives doit s’occuper de la maintenance générale de toutes les infrastructures du département des parcs et loisirs.

**Rôles et responsabilités**

* Effectuer des tâches manuelles mineures telles que le remplacement de lumières, réparation de vitres brisées, enlever les objets dangereux, etc.
* Tondre le gazon et tailler les haies et arbustes.
* Utiliser les équipements suivants : divers outils incluant des outils électriques, échelles, tondeuse, téléphone.
* Installation des structures de jeux.
* Entretien des terrains de balle, les terrains de soccer, le parc de planche à roulettes ainsi que d’autres espaces récréatifs.
* Nettoyage des parcs et le contrôle des ordures;
* Peinturer les estrades, les poubelles, les bancs de parcs et centre communautaires;
* Assister l'ouverture et l'entretien continu des piscines extérieures;
* Aviser son superviseur de tous les vandalismes observés ainsi que les inquiétudes du public au sujet de l'entretien.
* Doit être en mesure de pousser, tirer et manœuvrer divers équipements de façon répétitive. Doit pouvoir monter dans les échelles tout en respectant les limites prescrites dans les normes de santé et sécurité au travail.
* Porter des vêtements et équipements de sécurité obligatoire.
* Doit être capable de travailler seul ou en équipe.
* Exposition possible à une température inclémente.
* Prendre de l’initiative.
* Effectuer toutes autres tâches connexes à sa fonction.

**Exigences**

* Expérience au niveau de l’utilisation des divers outils et équipements de travail
* Pouvoir communiquer facilement en français et en anglais (parlé et écrit)

Avoir été aux études à temps plein en (2020-2021), retourner aux études à l’automne 2021 et être disponible du 7 juin au 27 août 2021.

**NOTE:**

Dans le contexte de ce document, l’usage du genre masculin et du terme singulier est considéré représentatif du genre féminin et du pluriel.